

Commentaires :
L'étudiant a la faculté de suivre, au semestre 4, un enseignement supplémentaire "Approches statistiques, bases de données et sécurité internationale". Les points obtenus sont ajouté à la moyenne, à titre de bonification, au total général du semestre sans conséquence sur le nombre de crédits.
En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées